

M. Jean Tabi-Manga

Recteur de l'Université de Yaoundé 2, Cameroun

M. Musanji Ngalasso-Mwatha :

Nous allons commencer par le professeur Jean Tabi-Manga que je présenterai rapidement, en disant qu'il est linguiste, qu'il a été l'ancien Directeur général de l'École Internationale de Bordeaux et qu'il a été récemment Recteur de l'Université de Yaoundé 1, au Cameroun, et qu'il est depuis quelques mois Recteur de l'Université de Yaoundé 2. Alors je vais lui laisser la parole comme convenu, pour une quinzaine de minutes.

M. Jean Tabi-Manga :

Monsieur le Président, merci. Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs de cette présente table ronde, de m'avoir associé à cette concertation et à ce débat sur la Francophonie, autour des thématiques qui se rapportent à ses forces, à ses fragilités et aussi quant au destin de son avenir. C'est dans cette perspective, que je voudrais inscrire mon intervention, en termes de témoignage. Témoignage de ce qui a été ou ce qui est mon engagement, mon action et aussi finalement la vision que j'ai aujourd'hui de la Francophonie, après, avoir servi au cœur de l'Institutionnel francophone.

Mon engagement dans la Francophonie, monsieur le Président, chers collègues, mon engagement est ancien, il se mêle même à ma vie, je dirais d'abord à ma vie universitaire. Quand j'essaie de faire un petit retour en arrière, je peux distinguer quatre étapes qui, à l'heure actuelle, peuvent structurer mon engagement selon les positions que j'ai prises ou que j'ai occupées depuis un certain temps. Il y a d'abord les années d'enfance, et d'études, ensuite mon engagement pré-institutionnel, et troisièmement ma présence au cœur de l'institutionnel francophone pendant 6 ans et actuellement mon engagement au titre « d'acteur de terrain » et aussi membre du Conseil d'administration de l'AUF. Puis finalement, d'honorer ma vision de la Francophonie aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation qui se présente pour moi, comme une sorte d'itinéraire, qui va de l'alliance des cultures à la conception de la Francophonie en tant que levier de développement en contexte mondial.

Pendant mes années d'enfance et d'études, en fait, c'est une période, qui a correspondu à une sorte de sensibilisation à la notion de la Francophonie. Nous sommes en 1961, j'étais alors en classe de septième, dans une école qui s'appelait autrefois l'école urbaine au centre de Yaoundé et voilà qu'un certain mois d'avril, notre directrice Madame Boré, nous demande de sortir et de nous placer au bord de la route pour acclamer les présidents africains qui allaient passer, justement, pour entamer leur concertation, au titre de la création de l'Union africaine et malgache. Et j'ai vu venir, debout dans une grande limousine, le Président sénégalais Léopold Sédar Senghor. Par la suite, les résultats des travaux ont fait apparaître pour la première fois, l'idée de Francophonie. Car, il faut bien savoir, mesdames et messieurs, que l'idée même de Francophonie est une idée africaine. Par nature, par projet politique, avant que cette Francophonie devienne aujourd'hui une entité ou un enjeu géopolitique. La Francophonie est née en Afrique. En réalité lorsque ces chefs d'États et de Gouvernements sont venus à Yaoundé autour du Président Ahidjo, discuter de la création de l'UAM, c'est en fait, dans la perspective de la création de l'OUA, Organisation de l'Unité Africaine, devenue aujourd'hui de l'Union Africaine. Cette organisation a été créée dans un contexte politique de tension, tension entre francophones et anglophones : du coup s'étaient créés deux groupes, le groupe de Monrovia et le groupe de Casablanca. Le groupe de Monrovia était animé par Houphouët-Boigny, et Léopold Sédar Senghor, en réaction aux idées assez différentes des anglophones, tels que, Nandim-Azibewé, Kwame Nkrumah et bien d'autres influencés par l'Est. Les francophones regroupés dans ce qu'on appelle à ce moment-là, le *Conseil de l'Entente*, entendaient donner à l'organisation, à la future organisation, une empreinte aussi francophone que possible. L'idée d'organisation des francophones est donc née dans le Conseil de l'Entente, qui va évoluer plus tard en l'Union Africaine et Malgache.

Et c'est là, que pour la première fois, ce grand Président que j'ai vu noir dans une limousine a commencé à parler de la Francophonie. Il disait *Commonwealth à la française*

et je n'ai jamais oublié cette expression. Pour moi, qui sort d'un pays bilingue, insister sur ce mot *Commonwealth*, c'est en fait avoir la richesse en partage, c'est le développement. L'idée a été présentée par Senghor au général de Gaulle, qui l'a pris avec beaucoup de réticences, mais néanmoins Senghor et Hamani-Diouri et Bourguiba ont continué à sillonner l'Afrique, à parler de cette idée au sein de l'UAM qui deviendra plus tard, l'Union Africaine et Malgache pour la Coopération Économique UAMCE, jusqu'à ce que, le Président Georges Pompidou, après les concertations de Nice, et le Président Senghor aient défini la Charte d'organisation de la Francophonie de ce « Commonwealth à la française ». Et ce qui a conduit, donc, à la création de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, devenue Agence Intergouvernementale de la Francophonie, opérateur principal des sommets.

Donc, l'idée de la Francophonie est contemporaine de l'émergence de l'Organisation Africaine, de l'Unité Africaine et c'est ainsi, qu'elle va cheminer ; c'est pour cela que l'ACCT a d'abord été une agence de coopération, avant d'avoir plus tard d'autres mandats, qui lui ont été ajoutés à la faveur de la décadence des Sommets.

Et mes années d'études, principalement à Strasbourg, puis à Bordeaux plus tard, ont également été aussi marquées par cette sensibilisation à la notion de Francophonie. Je rends hommage à mon maître le linguiste Charles Muller, qui animait aussi en tant que membre du Conseil de la représentation de la langue française, une antenne à Bordeaux, de recherche en néologie. Il a bien voulu m'associer – en tant que son étudiant de doctorat – à cette approche. C'est ainsi, que j'ai fait mes premiers pas en lexicographie différentielle. À partir de là, il s'agissait pour moi, de traquer tous les mots nouveaux, qui sortaient dans la presse française, et de tenter de leur donner une définition. Cette approche m'a donc permis plus tard de travailler auprès de monsieur Hubert Joly pour publier des dictionnaires dans un cadre purement français, mais avec une destination francophone, je dis bien cadre français, et destination francophone. On a sorti la clé des mots, etc., mais ce que j'en retire, c'est une expérience tout à fait culturelle ; cette Francophonie en fait est basée sur la promotion du français et aussi sur les contacts des langues, jusqu'à aussi, organiser des colloques français-langue africaine, français-langue arabe, etc.

Ensuite, rentré au Cameroun, j'ai servi comme enseignant, et mon engagement a été pré-institutionnel. À cet effet, j'ai animé et conduit les premières programmations de recherche de l'AUFELF, au titre de l'inventaire du français en Afrique ou d'Afrique, ce qui a prolongé mon expérience de lexicographie entamée à Strasbourg en tant qu'étudiant. Et pour nous, à l'époque à Yaoundé, il s'agissait

d'affirmer une Francophonie africaine, même dans l'appropriation du français, et d'identifier tout ce qui pouvait être du domaine de la néologie africaine, et qui pourrait passer dans les dictionnaires d'usage, un peu comme on fait les québécismes, les helvétismes. Alors, pourquoi pas les africanismes ? Un dur combat. IL a fallu beaucoup de foi pour qu'aujourd'hui, on voit dans les dictionnaires français à peu près 5 à 10 % de mots qui viennent de l'Afrique et c'est, parce qu'il y a eu cet inventaire du français d'Afrique, soutenu au début par Michel Têtu, par la suite par Michel Guillou et naturellement coordonné par madame Latin. Ce fut une aventure fantastique, qui continue d'ailleurs.

Nous avons également en tant que Directeur de l'École Normale Supérieure animé le cours du français écrit. Et ceci est un programme de l'Agence de coopération culturelle et technique, en lien avec l'université de Montréal. Cela a permis également d'aller au delà, de ce qui est du pur inventaire, et de commencer à déterminer les éléments, qui pourraient constituer une norme pédagogique endogène par rapport au français. C'était également une avancée, en ce qui concerne l'appropriation du français et c'est là aussi, que j'ai commencé à avoir mes premiers doutes sur la Francophonie. Mes premiers doutes parce que je me disais, que je me contente simplement de regarder ce qui est du domaine du français, mais qu'en est-il du développement ? j'ai à ce propos écrit un livre qui s'appelle : *Francophonie et faux développement* aux éditions du Styx, où j'exposais ma vision en tant qu'acteur sur le terrain ; il me semble que la Francophonie devait aller dans une perspective plus engageante en matière de développement et de co-développement. C'est dans ce cadre, que sur le plan institutionnel, j'ai rencontré monsieur Jean Luroy, qui était alors, secrétaire général de l'Agence de Coopération culturelle et technique. Nos idées convergeaient. L'Agence avait alors décidé avec l'accord des gouvernements de l'accompagner dans ses actions en matière d'éducation. C'est comme cela qu'en 1992, je suis nommé Directeur Général de l'Éducation, en même temps que Directeur de l'École Internationale de Bordeaux. Il faut dire qu'à ce moment-là, nous sortions du Sommet de Dakar, dont le point important a été l'éducation. Il fallait donner à l'éducation une très grande valeur et rapprocher la Direction Générale de l'Éducation de la Direction de la Formation qui est à Bordeaux et faire évoluer Bordeaux dans ce qui se poursuit aujourd'hui dans l'INTIF. Alors mon engagement aux côtés de Jean Luroy s'est réalisé dans la programmation en éducation, l'éducation de base qui selon l'esprit de John Tienne est l'enseignement du français, bien sûr, mais aussi j'y tenais beaucoup, l'enseignement du français en situation de convergence, français et langue africaine. L'expérience du Mali a été tout à

fait importante à nos yeux. Mais aussi, il fallait favoriser la politique des manuels scolaires pour la réussite éducative et la capacité éditoriale endogène mais en même temps aussi, assurer des formations générales dans les domaines prioritaires des sommets. C'est la politique jusqu'en 1995, date où avec la révolution du numérique, on a évolué jusqu'à atteindre le niveau de l'Institut Francophone de Nouvelles Technologies.

J'ai terminé mon mandat en 1998 et je suis rentré à Yaoundé, où j'ai occupé les fonctions de Recteur, comme il a été dit et mon engagement a toujours été aussi fidèle à mes positions. Ainsi à la conférence du Québec, j'ai été élu membre du Conseil d'administration de l'AUF, et dans ce cadre, nous accompagnons madame la Rectrice à la mise en œuvre des programmations universitaires avec la priorité donnée au Sud. Sont évoqués les problèmes de mobilité, les problèmes du français, les problèmes aussi de la démocratie, etc.

Ceci est donc, pour moi, une expérience tout à fait intéressante en termes d'actions. Lorsque je prends de la distance par rapport à tout cela, je note, effectivement, que la Francophonie a des forces.

D'abord, elle est présente dans le monde, on l'a voulu ainsi au sommet d'Hanoï, après avoir adopté la Charte de Marrakech. Nous avons un secrétaire général à l'OIF. La Francophonie a une voix, la Francophonie a une image, elle est présente dans le monde. Elle dit ce qu'elle pense sur l'évolution des affaires du monde. La Francophonie a ainsi des forces, elle a intégré les mandats nouveaux, les mandats politiques : état de droit, démocratie, droits de l'homme, etc. ; les mandats économiques, avec la concertation des ministres de l'Économie à Monaco. Les mandats économiques sont très importants et s'inscrivent au sommet d'Hanoï, avec les discussions autour du développement durable. La Francophonie comme l'a dit Isidore Ndaywe, a une présence dans le domaine de l'éducation.

Mais il y a quelques fragilités. Si la présence de la Francophonie est réelle dans le monde, on a du mal à mesurer son impact. Je prends le domaine politique. S'agissant de l'état de droit, bien entendu il y a eu beaucoup de choses, qui ont été faites avec l'accompagnement des États dans le processus de démocratie. Mais quelle mauvaise gestion des crises politiques ! le Rwanda, la Côte d'Ivoire... Bien sûr, la Francophonie accompagne les concertations mais elle n'est pas au cœur de la décision. Ce sont les politiques, les États qui, en fait par leurs intérêts, jouent à un niveau strictement bilatéral, ce qui amoindrit l'effort du multilatéral. La première faiblesse de la Francophonie est liée aux difficultés à émerger sur le plan politique. Deuxièmement, il faut ajouter, sans

regarder à partir du Sud, la crise même de la démocratie, à laquelle on est si indifférent au Nord en ce moment. Regardez les taux de participation aux différentes consultations électorales dans les pays du Nord, mais en même temps aussi, on constate un engouement au Sud. Mais la faiblesse des taux de participation au Nord pose des questions de crédibilité de la démocratie sur un plan global, et parfois aussi, les élections curieuses de certains responsables du Nord. Sur le plan économique, qui est la deuxième faiblesse, si on obtient la concertation avec les Ministres on n'a pas véritablement engagé une programmation d'intégration économique en Francophonie. Or justement, ce « Commonwealth à la française » c'est aussi l'idée d'une répartition des richesses. Ce n'est pas le cas, parce qu'aujourd'hui, beaucoup d'États du Sud restent dans la misère et cela pose des problèmes, en ce qui concerne la jeunesse africaine. On a l'impression dans l'institutionnel francophone, qu'il suffise que la France, le Canada, la communauté française de Belgique, etc., disent ce qu'ils pensent et pour le reste, on n'a pas le sentiment, qu'une pensée s'exprime. Cela pose des questions de crédibilité. Le débat est très déséquilibré, au sein de l'institutionnel francophone, dû à des poids économiques extrêmement différents, ce qui accentue les fractures : fracture de développement, fracture politique. C'est une fragilité monsieur le Président. Sur le plan de la culture oui, il y a eu des avancées, mais quel piétinement sur la Charte francophone de la circulation des artistes ? Partageons-nous la même culture oui ou non ? Pourquoi donc, la Francophonie au niveau institutionnel, n'accède pas à cette Charte francophone de la circulation des artistes, alors même, que l'on est au cœur de la multi-culturalité. Cette fragilité est incompréhensible.

Alors ce qui donne monsieur le Président, au plan final, une impression contrastée. Il y a une adhésion à la Francophonie, mais en même temps aussi un rejet, comme une fascination et rejet. Et j'en arrive à la fin à ma vision. Cette fascination et ce rejet sont vécus différemment dans le mouvement maintenant mondial, dans la mesure où la Francophonie se positionne comme un ensemble, une entité géopolitique. Et ma vision à moi, c'est qu'elle doit évoluer de l'alliance des cultures, donc, de la perception culturelle, vers l'état d'un levier du développement en situation mondiale. Aujourd'hui, rien de ce qui se fait dans le monde n'est étranger dans les nations et les régions, rien de ce qui se fait dans les nations n'est étranger au mondial. Par conséquent, il n'est pas normal pour la Francophonie de combattre la mondialisation, mais comment, maintenant, travailler le mondial comme un levier de développement en faveur des pays francophones et en faveur des pays du Sud. Si aujourd'hui, on a

dit que l'Autriche veut entrer dans la Francophonie, le Soudan et le Nigeria, le Ghana ce n'est pas tant parce qu'il s'agit de la langue française – bien entendu ils vivent le français comme langue seconde, là, n'est pas la question – mais c'est parce que la Francophonie aujourd'hui, en tant qu'entité géopolitique est regardée comme un plus qui doit limiter les effets pervers d'une très grande libéralisation vécue sous le régime oppressif de la mondialisation et particulièrement au Sud. D'où notre combat en tant qu'universitaire, contre

la marchandisation de l'Éducation mais sous quelles formes ? avec des universités privées qui émergent à gauche et à droite et qui sont parfois pilotées ailleurs et qui n'intègrent pas tout à fait les évolutions internes.

Pour terminer monsieur le Président, je crois que la Francophonie a un avenir, mais à condition de partager autre chose que la langue française. Il faut aussi partager le développement, nous aurons là à construire une logique gagnante pour cette Francophonie. Je vous remercie.